

PROTÈGE PEINTURE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PROTÈGE PEINTURE
Autres moyens d'identification	107/108/111/112
Famille du produit	Polymères
Usage recommandé	Automotive Paint Cleaner/Restorer/Polish.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	The Walker Group Manufacturing Inc., 3 Pullman Court, Toronto, Ontario, M1X1E4, 416-412-2970
Numéro de téléphone d'urgence	Walker Group Manufacturing Inc., 416-412-2970 CANUTEC, 24 HR. Emergency Tel #613-996-6666
Numéro de la FDS	0110

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente
version révisée : le 16 mai, 2018

FDS No. : 0110

Page 01 de 09

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Intervention :

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Stockage :

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) :
Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Risque d'être légèrement irritant pour la peau.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Propanol	67-63-0	0.5 - 5	Pas disponible	Isopropanol
Stoddard solvant	8052-41-3	15 - 40	Pas disponible	Mineral spirits
Amides, tall-oil fatty, N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-20-4	0.5 - 1.5	Pas disponible	Tall-oil diethanolamide

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids. L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 02 de 09

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Danger d'aspiration. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Poumons, peau, système nerveux, yeux, système respiratoire, système digestif.

Instructions particulières

Surveiller la fonction du système nerveux. Surveiller la fonction respiratoire.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Un examen médical immédiat est requis. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 03 de 09

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. Autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Utiliser de l'eau pulvérisée afin d'éloigner les déversements des sources d'inflammation. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Enlever toute source d'ignition. Ventiler la zone. Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Contacter les autorités locales compétentes.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter de respirer ce produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter les sources d'ignition. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Dispositions générales relatives à l'hygiène

Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 04 de 09

soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Stocker dans un récipient fermé. Protéger les récipients des impacts, de la vibration et des chocs. Vérifier régulièrement s'il y a assez d'inhibiteurs. Étiqueter le récipient avec la date de réception, la date d'ouverture et la date d'élimination. Utiliser le système d'inventaire premier entré/premier sorti. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Réserver l'accès au personnel autorisé. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Stoddard solvent	100 ppm	Non établie	500 ppm	Non établie	Non établie	Non établie
Amides, tall-oil fatty, N, N-bis(hydroxyethyl)	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
2-Propanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm	Non établie	Non établie	Non établie

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation d'échappement ou autres mesures d'ingénierie pour garder les concentrations de vapeurs dans l'air inférieures au valeur de seuil limite.

Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide visqueuse jaune laiteux.
Odeur	Characteristic Vanilla
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	0 °C (32 °F) (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	40 °C (104 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 05 de 09

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.0
Solubilité	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	4000 - 5000 centistokes à 25 °C (77 °F) (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Forme des produits chimiques toxiques au contact de : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques inflammables; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.
Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Stoddard solvent	> 5.5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (fumée)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)
Amides, tall-oil fatty, N, N-bis(hydroxyethyl)	Pas disponible	> 5000 mg/kg	Pas disponible
2-Propanol	17000 ppm (rat)	4720 mg/kg (rat)	12890 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Les

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 06 de 09

symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À la suite d'un contact cutané : peut causer dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). Peut causer effets sur le système nerveux central.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Stoddard solvant	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée
Amides, tall-oil fatty, N, N-bis(hydroxyethyl)	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
2-Propanol	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée

Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Signification des abréviations

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain. A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 07 de 09

Toxique, avec des effets persistants sur la vie aquatique, Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Stoddard solvent	2.1-4.2 mg/L (Crapet arlequin; 96 heures)	0.42-2.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	Pas disponible	0.58-1.2 mg/L (72 heures)
Amides, tall-oil fatty, N, N-bis(hydroxyethyl)	> 1-10 mg/L (96 heures)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
2-Propanol	9640 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	> 10000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	Pas disponible	Pas disponible

Persistance et dégradation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables. (Mineral Spirits) Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables. (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl))

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Ce produit ou ses produits de dégradation peuvent entraîner une bioaccumulation, selon le facteur de bioconcentration chez les poissons (FBC). Coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : 3.16 - 7.15. (Mineral Spirits)

Mobilité dans le sol

Cette matière à solubilité faible flotte et peut probablement migrer de l'eau à la terre.

Autres effets nocifs

Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Stoddard solvent ; d-Limonene)	3	III
US DOT	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Stoddard solvent ; d-Limonene)	3	III
IATA (Air)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Stoddard solvent ; d-Limonene)	3	III
IMO (Marine)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Stoddard solvent ; d-Limonene)	3	III

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 08 de 09

Dangers environnementaux Polluant marin (Mineral Spirits)

Précautions spéciales Veuillez noter : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 5. (Mineral Spirits)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 311/312. (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) SARA Title III - Section 302 : Sans objet. SARA Title III - Section 313. (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) California Proposition 65. (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) Type de Toxicité: Sans objet. Massachusetts Right To Know. (Mineral Spirits). (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) New Jersey Right To Know. (Mineral Spirits). (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) Pennsylvania Right To Know. (Mineral Spirits). (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl)) Rhode Island Right To Know. (Mineral Spirits). (Amides, tall-oil fatty, N,N-bis(hydroxyethyl))

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée le 16 mai, 2018

Indicateurs de révision Date de la plus récente version révisée.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA® Guideline Foundation HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : PROTÈGE PEINTURE - Ver. 2

FDS No. : 0110

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 16 mai, 2018

Page 09 de 09